

Semaine de 40 heures : un débat moins passionné

Autor(en): **Gentil, Pierre-Alain**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **58 [i.e. 59-61] (1988-1990)**

Heft 3: **Semaine de 40 heures : un débat moins passionné**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Semaine de 40 heures

Un débat moins passionné

Par Pierre-Alain GENTIL, secrétaire général de l'ADIJ



Dans les années 70, une précédente initiative préconisant la semaine de 40 heures avait déclenché l'une des campagnes politiques les plus violentes de la décennie. « L'avenir économique de notre pays est en jeu », disaient les uns, « l'exploitation de la productivité des salariés doit donner lieu à contrepartie », affirmaient les autres, le tout accompagné d'un important dispositif de propagande ne donnant pas précisément dans la nuance.

A la veille du scrutin de décembre, il faut constater que le climat a bien changé. Illustration manifeste de cette évolution des esprits: le déséquilibre relatif du présent Bulletin. On y trouve en effet deux articles favorables à l'initiative... et un seul opposant. Malgré nos efforts et de nombreux contacts, il ne nous a en effet pas été possible d'obtenir, dans les délais rédactionnels prévus, de la part d'un employeur ou d'un politicien du Canton du Jura, une contribution préconisant le refus de l'initiative. On ne saurait, naturellement, en conclure à « l'union sacrée », mais il paraît intéressant de livrer les raisons de la réserve manifestée par nos interlocuteurs:

- plusieurs employeurs nous ont fait remarquer qu'ils avaient signé ou accepté la convention collective de la métallurgie, qui prévoit un passage progressif aux 40 heures, et que – même s'ils émettaient des réserves sur l'initiative – ils n'entendaient pas remettre en cause, quant au fond, un accord signé;*
- plusieurs élus politiques nous ont indiqué qu'ils s'opposaient plutôt à la **manière** choisie par l'USS (la voie de l'initiative constitutionnelle) qu'au **fond** du problème et qu'ils ne voyaient pas grand intérêt à centrer une contribution sur cet aspect formel des choses.*

Si l'on ajoute à ces refus motivés, quelques indisponibilités, on trouve l'explication du « déséquilibre arithmétique » de notre dossier.

Nous avons toutefois tenu à publier les réflexions émises par MM. Zwahlen, Prince et Siegenthaler qui – et c'est croyons-nous l'essentiel – cernent fort bien la problématique devant laquelle se trouveront les électeurs au début décembre. Ajoutons que MM. Bovée et Meyer, co-auteurs des illustrations, y ont mis un grain de sel que connaissent bien les lecteurs du « Démocrate ».

Et la flexibilité, concrètement...

Les discussions auxquelles nous ont conduits la préparation de ce numéro du Bulletin montrent bien que l'aménagement du temps de travail constitue un sujet qui préoccupe la majorité des partenaires sociaux et des acteurs politiques.

Extension des vacances, horaire à la carte, durée de travail hebdomadaire, travail en équipe, chaque formule a ses adeptes...

... Voilà qui, naturellement, nous fournira la matière d'un prochain Bulletin.

P.-A. G